

Notre autonomie, nos combats, votre victoire

Un succès, cela nous conduit d'abord à vous remercier pour votre confiance. Une confiance qui nous donne le sourire mais qui également nous oblige !... Mais avant tout, parlons quand même, l'espace d'un instant de ce succès.

Le second tour de l'élection du Comité Social et Economique a confirmé la progression du SNJ au Siège. En voix et en élus. Nous serons donc 4 titulaires et 4 suppléants, c'est-à-dire très concrètement, deux élus de plus pour vous représenter. Merci encore à tous les électeurs et à toutes les électrices et nous ferons tout pour nous montrer à la hauteur de vos attentes.

Le SNJ est avant tout un syndicat autonome et il n'est pas dans la posture de ces organisations qui le matin, défendent les salariés, et l'après-midi signent des accords qui leur portent préjudice.

Message aux forçats du matin...

Dans cet esprit, nous venons de remporter une victoire en défendant les journalistes pigistes de « **Télématin** ». Des « matinaliers » auxquels la direction imposait de travailler de 4 heures du matin jusqu'au 13 Heures et au-delà. Des amplitudes horaires contraires à leur statut et à leur contrat, autrement dit, du travail dissimulé. Des heures supplémentaires non reconnues, et par le même biais, des besoins d'emplois compensés par cette suractivité. Imaginez chaque jour tous ces dépassements horaires, 6 jours par semaine, qui sont réalisées par des salariés exténués par leur rythme matinal, et non rémunérés pour cet effort. C'est « tout bénéf' », pourrait-on dire pour la direction. 9 ans que cela durait et que le SNJ tentait de faire cesser cette grave dérive. Une situation qui date de 2013 donc et aggravée par la création de France Info, puisque la fusion des équipes a fait passer les effectifs de « **Télématin** » de 5 à 2 pigistes.

Alors depuis 2016, de simples permanences sont devenues des sorties systématiques pour alimenter les éditions de la mi-journée, du lundi au vendredi. Intenable, épuisant, dangereux ! Nous avons donc décidé de faire en sorte que ce scandale cesse, pour défendre l'intégrité physique des salariés, leurs droits et faire stopper définitivement ces pratiques illégales. La direction a mis fin au système de manière transitoire dans un premier temps, avant d'y mettre fin maintenant, définitivement . Nous allons engager, avec les pigistes concernés, un processus de réparation individuelle que la DRH a accepté, à l'issue d'une réunion avec les élus SNJ.

Voilà un exemple du savoir-faire et du faire-savoir !

L'emploi, une lutte prioritaire

Même chose pour l'emploi. Nous vous l'avions dit avant le premier tour des élections professionnelles, nous allons demander des comptes à la direction sur ce chapitre. Remplacement des départs provoqués par la Rupture Conventionnelle Collective (RCC), maintien en poste des CDD « longue collaboration » avant requalification, etc... Nous précisons les choses lors du prochain CSE, avant, s'il le faut, de créer les conditions d'un conflit dans les prochains mois.

Le respect du scrutin

Le 14 avril, se déroulera le CSE constitutif, qui installera une majorité pour diriger l'instance politiquement, mais aussi l'équipe qui gère les activités sociales et culturelles (ASC). Le SNJ n'aspire pas à participer à cette majorité pour éviter toute compromission et toute confusion. Nous demandons le juste respect de notre poids électoral. 17% ce n'est pas rien ! Nous voulons donc être représentés à la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) pour parler de votre santé, de votre sécurité et de votre travail au quotidien, qui se dégrade de jour en jour, en particulier en reportage. Nous voulons obtenir en juste proportion, des RP, représentants de proximité (les anciens délégués du personnel) sans concession, sans alliance contre nature. Vos voix doivent trouver une représentation juste, sans combine avec ceux qui mènent un syndicalisme de cogestion, et qui ont cherché sans succès à nous éliminer en refusant les collègues journalistes.

Voilà ce que représentent l'autonomie et la défense de la démocratie sociale, que vous avez plébiscitées ! Dans le cas contraire, si l'on tentait de nous forcer la main, la nouvelle majorité serait dès ses premiers pas disqualifiée. Mais cela n'altérera en rien nos convictions et n'empêchera pas notre combat. Ethique, déontologie, exemplarité, défense des droits des salariés, du pouvoir d'achat, de l'emploi nécessaire à nos missions. Notre priorité sera de vous défendre sur tous les dossiers que vous nous avez confiés, en nous soutenant dans les urnes !

Paris, le 8 avril 2022